

Problème de droit des obligations

Par **Neama**, le **26/05/2021 à 01:05**

Julie et Paul ont commandé des nouveaux rideaux pour leur appartement. Lorsque le vendeur leur remet les rideaux, ils prétendent que les couleurs des rideaux ne sont pas tout à fait celles qu'ils avaient demandé.

Le vendeur affirme le contraire.

Julie et Paul peuvent-ils refuser les rideaux ? Analysez la situation et justifiez votre réponse.

Que peuvent-ils faire si le vendeur refuse de reconnaître son erreur ?

Par **Isidore Beautelet**, le **26/05/2021 à 07:25**

BONJOUR

Pour commencer, ils peuvent lire la charte du forum ?